

TABLE DES MATIÈRES

COLLABORATION DES INSTITUTIONS MEMBRES DE LA FÉDÉRATION DES CENTRES D'ARBITRAGE	5
PRÉFACE.....	7
SOMMAIRE	9
CHARTRE ÉTHIQUE DE L'ARBITRAGE des membres de la Fédération des Centres d'Arbitrage.....	11
Introduction.....	11
I. – Les principes communs	11
II. – L'arbitre.....	12
A. – <i>Aptitude, disponibilité et diligence</i>	12
B. – <i>Indépendance et impartialité</i>	12
C. – <i>Principe du contradictoire</i>	13
D. – <i>Confidentialité</i>	13
III. – Les parties et les conseils.....	14
IV. – Les centres d'arbitrage	14
V. – Les experts et les témoins.....	15
A. – <i>Les experts</i>	15
1. Aptitudes	15
2. Indépendance et neutralité.....	15
3. Clarté	16
4. Confidentialité.....	16
5. Courtoisie.....	16
B. – <i>Les témoins</i>	17
VI. – Les tiers financeurs.....	17

**ÉTHIQUE DANS LA CONDUITE ET LA GESTION
DE L'ARBITRAGE**

Centre de Médiation et d'Arbitrage près la Chambre de Commerce Franco-Arabe	19
I. – L'arbitre : d'une mission arbitrale à une exigence morale.....	26
II. – Les parties et leurs conseils : une responsabilité morale certaine dans la bonne conduite de l'arbitrage.....	40
A. – <i>Les parties : des exigences éthiques propres</i>	40
B. – <i>Les conseils : par-delà les devoirs déontologiques</i>	45
III. – Les autres intervenants : des exigences éthiques nouvelles et croissantes.....	51
A. – <i>Les experts : des témoins irréprochables ?</i>	51
B. – <i>Les centres d'arbitrage : des acteurs en charge de la bonne administration de la procédure</i>	54
C. – <i>Les juges étatiques : les acteurs ultimes du contrôle arbitral</i> ...	57
D. – <i>Les tiers financeurs : tiers mais éthiquement responsables</i>	58

TYOLOGIE DES CENTRES D'ARBITRAGE

Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris	61
I. – L'environnement des centres membres de la Fédération.....	62
A. – <i>Création, forme juridique et composition</i>	62
B. – <i>Lieu d'établissement</i>	66
II. – Domaine d'activités des centres membres de la Fédération....	67
A. – <i>Centres « généralistes » ou « spécialisés »</i>	67
1. Les centres « généralistes »	68
2. Les centres « spécialisés »	68
B. – <i>Organisation d'arbitrages internes ou internationaux</i>	69

CONVENTION D'ARBITRAGE

Centre d'Arbitrage et de Médiation de Bretagne	71
I. – La clause compromissoire	72
A. – <i>La clause compromissoire ne peut être introduite que dans les cas où l'arbitrage n'est pas interdit</i>	72

B. – <i>La clause compromissoire est autonome</i>	73
C. – <i>La clause compromissoire résulte d'un écrit en droit interne</i>	73
D. – <i>La clause compromissoire rend incompétentes les juridictions d'État</i>	74
E. – <i>La clause compromissoire peut désigner les arbitres</i>	74
F. – <i>La clause compromissoire et l'institution d'arbitrage</i>	75
II. – Le compromis	76
A. – <i>Champ d'application et effets</i>	76
B. – <i>Le compromis, comme la clause compromissoire, est une convention</i>	76
C. – <i>L'objet du litige</i>	76
D. – <i>Le compromis en droit interne doit être écrit</i>	76

SAISINE D'UN CENTRE D'ARBITRAGE

Chambre Arbitrale Internationale de Paris	79
Avant-propos	79
I. – Les conditions de forme	80
A. – <i>Les formalités de saisine imposées par les règlements d'arbitrage</i>	80
1. <i>Les formalités relatives à la demande d'arbitrage</i>	80
2. <i>Les formalités relatives à la réponse du défendeur à la demande d'arbitrage</i>	81
3. <i>La formalité liée au paiement des frais d'arbitrage, préalable à la saisine effective du centre</i>	82
B. – <i>Les sanctions encourues en cas de saisine irrégulière</i>	83
II. – Les conditions spécifiques	84
A. – <i>Une désignation précise, simple et efficace</i>	85
B. – <i>Le consentement des parties à la convention</i>	87
1. <i>La circulation de la clause compromissoire</i>	87
2. <i>La pluralité des parties</i>	88

TABLE DES MATIÈRES

RÈGLEMENT D'ARBITRAGE

Association Française d'Arbitrage	91
I. – Le contenu d'un règlement d'arbitrage	92
A. – <i>Dispositions générales</i>	92
B. – <i>Dispositions spécifiques</i>	93
II. – La force obligatoire du règlement.....	94

COMITÉ D'ARBITRAGE

Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris	97
I. – Composition	98
II. – Autorité de désignation et de nomination	98
A. – <i>Désignation et nombre d'arbitres</i>	98
B. – <i>Récusation et remplacement</i>	99
C. – <i>Autorité de suivi de la procédure</i>	100
D. – <i>Frais d'arbitrage</i>	100
E. – <i>Les délais</i>	101
F. – <i>Projet de sentence</i>	101

CONSTITUTION DU TRIBUNAL ARBITRAL

Chambre de Conciliation et d'Arbitrage de Toulouse Midi-Pyrénées	103
I. – La constitution du tribunal arbitral exempté d'incident.....	104
A. – <i>Intervention d'une institution d'arbitrage désignée dans la convention d'arbitrage</i>	104
B. – <i>L'arbitrage ad hoc</i>	105
II. – Les difficultés de constitution du tribunal arbitral.....	106
A. – <i>Nature des principaux incidents</i>	106
B. – <i>Le règlement des incidents</i>	107
1. Règlement des incidents par la personne chargée d'organiser l'arbitrage	107
2. Règlement des incidents par le juge d'appui	108

III. – La mission de l'arbitre	109
A. – <i>Importance de l'acceptation</i>	109
B. – <i>Droits et obligations de l'arbitre</i>	110
C. – <i>La mission et la liaison de l'instance</i>	111
UN REGARD FRANÇAIS SUR LES LISTES D'ARBITRES	
Centre européen d'Arbitrage et de Médiation	113
Introduction.....	113
I. – Motivation de tenue et utilisation de listes	113
II. – Typologie des listes d'arbitres et leur utilisation	116
A. – <i>Exemples de listes pratiquées</i>	116
B. – <i>Exemples d'utilisations possibles des listes</i>	118
III. – Risques encourus par les centres et mesures de sauvegarde	119
A. – <i>Observations générales</i>	119
B. – <i>Responsabilités encourues par le centre utilisateur</i>	120
C. – <i>Recommandations et précautions de sauvegarde</i> <i>recommandées aux centres utilisateurs</i>	123
1. <i>Observations générales et rappels</i>	123
2. <i>Précautions permanentes recommandées</i> à un centre teneur de liste	123
En conclusion – Les enjeux résumés d'une liste officielle.....	128
PROCÉDURE ARBITRALE	
Cour d'Arbitrage d'Europe du Nord	131
I. – Le choix des règles de procédure	132
A. – <i>Liberté des parties</i>	132
B. – <i>Accord des parties</i>	133
II. – Le déroulement de la procédure.....	135
A. – <i>Les étapes</i>	135
B. – <i>Les incidents</i>	137

TABLE DES MATIÈRES

MESURES PROVISOIRES ET CONSERVATOIRES

Association Française d'Arbitrage	141
I. – Mesures provisoires et conservatoires avant la constitution du tribunal arbitral.....	142
II. – Mesures provisoires et conservatoires après la constitution du tribunal arbitral.....	143

AMIABLE COMPOSITION

Centre Européen d'Arbitrage et de Médiation	147
Introduction.....	147
I. – Textes français applicables.....	147
II. – Contractualisation obligée dans la convention d'arbitrage...	148
III. – Ébauche de définition	148
IV. – Obligation de raisonnement en équité et de considération possible de la règle de droit	148
V. – Les limites de l'amiable composition : ordre public et absence de bouleversement de l'économie du contrat ...	149
VI. – Obligation systématique de motivation portant sur la prise en compte de l'équité.....	149
VII. – Difficulté de mise en œuvre de l'amiable composition	150
VIII. – Opposabilité aux tiers.....	150
IX. – Le juge amiable compositeur (rappel)	151
En conclusion	151

SENTENCE ARBITRALE

Chambre Régionale d'Arbitrage	153
I. – Les formes de la sentence arbitrale.....	154
A. – <i>La présentation de la sentence</i>	154
1. La sentence structurée comme un jugement	154
a) L'identification des parties	154

b) L'exorde	155
i. Le contenu de l'exorde	155
ii. L'intérêt de l'exorde	155
c) Les motifs	156
i. L'obligation de motivation.....	156
ii. La sanction de l'obligation de motivation.....	157
d) Le dispositif.....	157
2. Les mentions obligatoires pour l'arbitrage interne...	158
a) Les mentions exigées à peine de nullité de la sentence ...	158
i. Le nom des arbitres	158
ii. La date de la sentence	158
iii. La signature de la sentence	159
b) Les autres mentions requises.....	159
i. Le lieu de la sentence	159
ii. L'identification des parties.....	160
iii. Le nom des représentants ou assistants des parties...	160
B. – <i>Le contenu de la sentence</i>	160
1. L'objet principal : la solution du litige.....	160
2. Les questions accessoires communes à toute sentence	160
a) La question des intérêts.....	160
b) Le sort des dépens.....	161
c) La répartition de la charge des honoraires des arbitres et de leurs frais.....	161
C. – <i>La typologie des sentences</i>	161
1. La sentence définitive.....	161
2. La sentence avant dire droit	162
3. La sentence mixte	162
II. – Les effets de la sentence	163
A. – <i>Les effets positifs de la sentence</i>	163
1. L'autorité de la chose jugée	163
a) Le domaine de l'autorité de la chose jugée.....	163
b) Les effets de l'autorité de la chose jugée.....	164
2. La force probante de la sentence.....	164

TABLE DES MATIÈRES

3. L'opposabilité de la sentence aux tiers	164
a) L'opposabilité de la sentence à la caution et au garant à première demande	165
b) L'opposabilité de la sentence au bénéficiaire d'une stipulation pour autrui.....	165
B. – <i>L'effet négatif de la sentence</i>	165
1. Le principe du dessaisissement du tribunal arbitral....	165
2. Les limites au principe	166
a) La liste des pouvoirs de rectification et de complément du tribunal arbitral	166
b) Les règles applicables aux demandes de rectification et de complément	167
III. – La notification de la sentence	167

DURÉE DE L'ARBITRAGE

Institut Euro-méditerranéen de Médiation et d'Arbitrage..... 169

I. – L'intérêt d'une durée d'arbitrage prévue ou en tout cas prévisible.....	169
II. – La consécration par la réforme : le décret n° 2011-48 du 13 janvier 2011	171
A. – <i>Devoir des arbitres – leur responsabilité</i>	171
B. – <i>Sur la durée de l'arbitrage</i>	171
C. – <i>Saisine du tribunal arbitral : le point de départ du délai de l'instance arbitrale</i>	172
1. Les difficultés de constitution du tribunal arbitral.....	173
2. Prorogation du délai d'arbitrage	173
3. L'interruption et la suspension de l'instance.....	174
D. – <i>Les enjeux de la durée de l'arbitrage</i>	175

FRAIS D'ARBITRAGE

Association Française d'Arbitrage

Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris..... 177

Introduction..... 177

I. – État des lieux.....	178
A. – <i>Les frais d'arbitrage proprement dits</i>	179

TABLE DES MATIÈRES

B. – <i>Les frais directs d'arbitrage</i>	179
C. – <i>Les frais des parties exposés pour assurer leur défense, appelés frais irrépétibles</i>	180
II. – Évaluation et fixation	181
III. – Répartition	183
IV. – Modalités pratiques	186
 EXÉCUTION DE LA SENTENCE	
Association Française d'Arbitrage	189
I. – L'ordonnance d'exequatur	190
II. – L'exécution provisoire	192
 MÉDIATION : UN OUTIL AU SERVICE DE L'ARBITRAGE ?	
Institut d'Expertise, d'Arbitrage et de Médiation	195